



ŒUVRES DE DON BOSCO ASBL

Centre des Jeunes Don Bosco Ngangi

B.P. 154 Goma, Nord-Kivu, RDC

Tél. +243 (0)811863274

E-mail : cdjdbngangi@gmail.com

APPEL D'OFFRES RESTREINT POUR ACHAT MACHINES/EQUIPEMENTS POUR CONSTITUTION D'UNE CHAMBRE FROIDE POUR LA CONSERVATION DE LA VIANDE DE PORC A DON BOSCO

Goma, le 25 Novembre 2021

**Adresse : Centre de Jeunes Don Bosco Ngangi (Œuvres de Don Bosco asbl, n° 100,
Avenue Ngangi III, Q. Ngangi, Commune de Karisimbi, Ville de Goma, Nord Kivu;**

N° Réf: DBSC COD 1166 – 006 Projet WHH

**Projet 1166 : « Renforcer les capacités des communautés vulnérables à atténuer
les effets négatifs de la pandémie de COVID-19 en mettant l'accent sur la sécurité
alimentaire et nutritionnelle. »**

Madame, Monsieur

Le Centre des Jeunes Don Bosco est une œuvre à caractère social, humanitaire et éducatif créée en 1988, et qui fait partie de l'association sans but lucratif « Œuvres Don Bosco », le Centre des Jeunes Don Bosco (DBNG) a accueilli depuis son ouverture, environ 60.000 jeunes et leur famille.

Les objectifs du Centre DBNG sont les suivants :

- Protection des mineurs non accompagnés, vulnérables et à risque d'exclusion sociale
- Appui aux familles vulnérables à travers la prise en charge médicale la formation dans différents métiers des filles et femmes vulnérables (dans le centre de formation aux métiers appelé Foyer Anuarite et l'accès aux services d'accompagnement en AGR) ;
- Réunification familiale pour garantir une réintégration durable des enfants abandonnés et en état de détresse dans le tissu familial et communautaire d'origine.
- Education et formation primaire, secondaire et professionnelle pour favoriser la réintégration socio-économique durable des jeunes pris en charge.
- Sécurité alimentaire à travers l'agriculture et l'élevage
- Pastorale et animations des jeunes dans l'oratoire

En outre, le Centre de Jeunes Ngangi, en vue de matérialiser sa vision, reçoit un nombre de subventions. C'est ainsi que dans le cadre d'implémentation d'un projet COD 166 mis en œuvre par Don Bosco, dans son volet Maraichage et élevage, chaîne de valeurs agropastorale, financé par BWZ via Welt Hunger Hilfe (WHH), Cherche à identifier des Fournisseurs répondant aux critères les plus appropriés pour la fourniture des équipements nécessaires pour la chambre froide de conservation de la viande de porc afin d'établir un **contrat de fourniture**.

A cet effet, le Centre de Jeunes Don Bosco Ngangi (Œuvres de Don Bosco asbl) invite les soumissionnaires que ce marché intéresse à présenter une offre.

Lot : équipements et matériels nécessaires pour la chambre froide utilisée dans la conservation de la viande de porc

Référez-vous à l'annexe II pour les spécifications de l'article et les quantités requises

1. Conditions générales à respecter

Pour tout soumissionnaire, les documents suivants doivent être présentés :





ŒUVRES DE DON BOSCO ASBL

Centre des Jeunes Don Bosco Ngangi

B.P. 154 Goma, Nord-Kivu, RDC

Tél. +243 (0)811863274

E-mail : cdjdbngangi@gmail.com

- ✓ Certificat d'identification national
- ✓ Certificat d'immatriculation au registre de commerce
- ✓ Certificat du numéro d'impôt
- ✓ Attestation fiscale en cours de validité
- ✓ Document de préqualification du fournisseur rempli et signé
- ✓ Le bordereau quantitatif et estimatif rempli et signé

Le matériel livré devra être d'une bonne qualité, conforme aux spécifications

Veuillez indiquer dans votre cotation :

- ✓ Le prix des différents matériaux/unités décrits ci-dessus en dollars américains ;
 - ✓ La durée de livraison après la demande des matériaux ;
 - ✓ La durée de validité des prix que vous proposez ;
 - ✓ Les détails des matériaux offerts dans le cas d'une offre alternative.
- ✓ Vu les fluctuations des produits une révision de prix sera accordée au fournisseur, (en cas d'augmentation ou réduction de prix les deux parties vendeur et acheteur peuvent s'entendre d'un commun accord par correspondance) ;
 - ✓ Le Centre de Jeunes Don Bosco Ngangi ne s'engage pas à accepter l'offre **la moins chère**. D'autres critères seront pris en compte (**Qualité des produits/équipements, pièces administratives, ...**)
 - ✓ Une livraison en temps opportun conformément aux délais de livraison négociés est de la plus haute importance.
 - ✓ Nous préférons un unique fournisseur. Mais nous réservons le droit de diviser la commande si nécessaire.

2. Critères de sélection :

- ✓ Le premier critère de sélection sera la vérification des documents administratifs demandés : les fournisseurs qui ne présenteront pas ces documents ne seront pas pris en considération.
- ✓ Le deuxième critère sera la conformité des échantillons aux spécifications demandés.
- ✓ Le troisième critère sera le prix présenté par le fournisseur ayant rempli le premier et le deuxième critère.
- ✓ Le quatrième critère est le délai de livraison proposé.

Ce critère aura son importance pour départager les soumissionnaires ayant présenté des prix compétitifs

3. Bordereaux des quantités / Spécifications

- ✓ Pour les quantités et les spécifications, Référez-vous à L'annexe II du présent appel d'offre.
- ✓ Il est recommandé de proposer un prix unitaire et un prix total
- ✓ Le Centre de Jeunes Don Bosco Ngangi (Œuvres de Don Bosco asbl) se réserve le droit de corriger les erreurs de calcul lors de l'analyse.
- ✓ Le Centre de Jeunes Don Bosco Ngangi (Œuvres de Don Bosco asbl) se réserve le droit de réduire ou d'augmenter les quantités par rapport à celles données de cet appel d'offre

4. Inspection

Le fournisseur devra garantir un accès à tous les éléments nécessaires à cet effet (stockage, documents de gestion liés au stockage/pesage au Centre de Jeunes Don Bosco Ngangi (Œuvres





ŒUVRES DE DON BOSCO ASBL
Centre des Jeunes Don Bosco Ngangi
B.P. 154 Goma, Nord-Kivu, RDC
Tél. +243 (0)811863274
E-mail : cdjdbngangi@gmail.com

de Don Bosco asbl). Tout matériel ne répondant pas à la qualité convenue sera rejeté. Dans le cas où le produit est rejeté, le fournisseur sera contractuellement tenu à rembourser les frais déjà encourus pour le produit rejeté et le dégât porté aux engins lors de l'utilisation des matériaux.

5. Emballage et colisage

L'emballage doit être approprié à la nature (Volume, taille, poids) des matériaux et atteindre les normes internationales. L'emballage doit éviter les dommages dus au transport et protéger des intempéries. Les frais d'emballage doivent être inclus dans le prix unitaire de chaque article.

6. Marquage

Voir les spécifications dans les annexes.

7. Echantillons

Le fournisseur présentera le catalogue et les images des équipements et matériels nécessaires pour la chambre froide.

8. Lieu et date de livraison

La marchandise est à livrer au Bureau du Centre de Jeunes Don Bosco Ngangi (Œuvres de Don Bosco asbl). Le chargement et le transport sera assuré par le fournisseur. Le fournisseur est tenu de faire le montage des équipements et matériels achetés dans la salle prévue jusqu'au fonctionnement. Ainsi donc, lors de la facturation, le fournisseur intéressé peut incorporer les frais de montage des équipements et matériels concernés.

9. Prix

Les prix de l'Appel d'Offres doivent être indiqués en devise : Dollars Américains (USD). Les prix doivent être nets, c'est-à-dire : inclure le service de montage, le transport, chargement et déchargement ainsi que toutes taxes confondues que le soumissionnaire pourrait éventuellement supporter auprès de l'Autorité compétente.

10. Documents requis en cas de commande

- ✓ Contrat signé entre le Centre de Jeunes Don Bosco Ngangi (Œuvres de Don Bosco asbl) et le fournisseur
- ✓ Facture commerciale (adressée au donneur d'ordre)
- ✓ Bon de livraison des marchandises signé par le département de l'Administration du Centre de Jeunes Don Bosco Ngangi (Œuvres de Don Bosco asbl)

Veillez noter que les frais de service de messagerie commerciale en cas de besoin doivent être couverts par le fournisseur.

11. Conditions de paiement

Paiement CAD (Comptant contre documents) :

Le paiement sera réglé par chèque ou par virement bancaire dans les 30 jours suivant la réception de la facture et de la livraison de chaque lot de marchandises par le fournisseur.

12. Garantie de bonne exécution !

Une Garantie minimum de six mois après-vente devrait être incluse. La garantie couvre toutes les pannes liées à la fabrication mais pas les pannes causées par un accident.





ŒUVRES DE DON BOSCO ASBL

Centre des Jeunes Don Bosco Ngangi

B.P. 154 Goma, Nord-Kivu, RDC

Tél. +243 (0)811863274

E-mail : cdjdbngangi@gmail.com

13. Pénalités

Les délais de livraison seront négociés et fixés dans le contrat selon proposition. En cas de retard de livraison dû à des raisons autres qu'à l'exception de force majeure, le donneur d'ordre a le droit de faire usage d'une pénalité de 5/1000 par jour de la valeur totale de l'envoi restant encore à livrer. La pénalité sera déduite de la facture. Si le retard excède 15 jours, Centre de Jeunes Don Bosco Ngangi (Œuvres de Don Bosco asbl) se réserve le droit de résilier le contrat sans préavis. En cas de livraison incomplète causée par le Fournisseur, le Centre de Jeunes Don Bosco Ngangi (Œuvres de Don Bosco asbl) a le droit de déduire les pertes de la facture. En cas de produit impropre causé par un emballage inapproprié Centre de Jeunes Don Bosco Ngangi (Œuvres de Don Bosco asbl) se réserve le droit de déduire du montant de la commande concernée un montant en fonction de la différence avec la spécification demandée. Dans le cas où la qualité n'est pas conforme aux spécifications initialement convenues par les deux parties, le fournisseur doit informer immédiatement le donneur d'ordre. Une livraison des marchandises ne répondant pas à la qualité convenue peut être rejetée par le Centre de Jeunes Don Bosco Ngangi (Œuvres de Don Bosco asbl), mais si celui-ci accepte ces marchandises, une déduction sur le montant de la commande et une pénalité seront négociées et Centre de Jeunes Don Bosco Ngangi (Œuvres de Don Bosco asbl) a le droit de résilier le contrat sans préavis.

14. Cas de forces Majeures

Le soumissionnaire doit aviser par écrit le Centre de Jeunes Don Bosco Ngangi (Œuvres de Don Bosco asbl) en fournissant tous les détails dès que possible après la survenance de tout événement constituant un cas de Force Majeure (tel que défini dans le présent article) par lequel l'Entrepreneur est rendu incapable, en tout ou en partie, d'exécuter ses obligations et de s'acquitter de ses responsabilités en vertu du présent contrat. Le soumissionnaire doit également informer le Centre de Jeunes Don Bosco Ngangi (Œuvres de Don Bosco asbl) de tout autre changement dans les conditions ou de la survenance de tout événement qui interfère ou menace d'interférer avec l'exécution du présent Contrat. Dès réception de l'avis requis en vertu du présent article, Centre de Jeunes Don Bosco Ngangi (Œuvres de Don Bosco asbl) prendra les mesures qu'il juge, à sa seule discrétion, appropriées ou nécessaires dans les circonstances, y compris l'octroi au soumissionnaire d'un délai supplémentaire raisonnable pour exécuter ses obligations en vertu du présent contrat ou la résiliation en vertu de l'article de RÉSILIATION DE CONVENTION qui sera inclus dans contrat.

Si le Centre de Jeunes Don Bosco Ngangi (Œuvres de Don Bosco asbl) détermine que le soumissionnaire est rendu incapable, en tout ou en partie, en raison d'un cas de force majeure, de s'acquitter de l'une quelconque de ses obligations ou de ses responsabilités en vertu du présent contrat, le Centre de Jeunes Don Bosco Ngangi (Œuvres de Don Bosco asbl) aura le droit de suspendre ou de résilier le présent contrat sans responsabilité envers le Centre de Jeunes Don Bosco Ngangi (Œuvres de Don Bosco asbl) à compter de la réception par l'entrepreneur d'un avis de suspension ou de résiliation. Aucune des parties ne pourra être tenue responsable de l'inexécution de l'une quelconque de leurs obligations respectives au titre du présent Contrat si cette inexécution résulte d'un événement de Force Majeure.

"Par " force majeure ", au sens du présent article, on entend les cas de force majeure, la guerre (déclarée ou non), l'invasion, la révolution, l'insurrection, les pandémies, ou d'autres actes de nature ou de force similaire. Un manquement ou un retard d'un fournisseur ou d'un sous-traitant autorisé, entre autres, du soumissionnaire ne constitue pas un cas de force majeure.

Par conséquent, les retards ou le défaut d'exécutations causées par des événements découlant de ces conditions difficiles ou en rapport avec celles-ci ne constitueront pas en soi un cas de force majeure en vertu du présent contrat.

15. Conditions d'appels d'offres





ŒUVRES DE DON BOSCO ASBL

Centre des Jeunes Don Bosco Ngangi

B.P. 154 Goma, Nord-Kivu, RDC

Tél. +243 (0)811863274

E-mail : cdjdbngangi@gmail.com

Les soumissions doivent préciser tous les détails, selon le texte d'appel d'offres, le cas échéant le format de l'annexe II peut être utilisé, signé et tamponné comme formulaire d'offre. Cependant, une offre sur un papier à en-tête du fournisseur est également la bienvenue, à condition qu'elle contienne les informations exactes comme l'exige le formulaire de soumission. Les soumissionnaires sont vivement conseillés de fournir les références récentes (de moins de 2 ans) dans des marchés similaires.

Comment nous faire parvenir votre offre ?

Envoyez à l'adresse électronique : sdbprojects.drc.est@gmail.com en mettant en copie mampuyaip1@yahoo.fr et pascabauma@gmail.com

ou bien déposer physiquement sous plis fermé au bureau de la **Direction du Centre de Jeunes DON BOSCO NGAGI, Ville de Goma, Commune de Karisimbi, Quartier Majengo, Av. Ngangi II, N° 100**, tout en mentionnant **le numéro de l'offre dans l'objet du mail ou sur l'enveloppe** dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la date de publication du présent appel d'offres (Cfr Résumé du Calendrier dans le tableau ci-dessous).

A l'échéance du délai ci haut mentionné, un nombre minimum de trois offres fera objet d'une évaluation.

Résumé de Calendrier	Date	Commentaires
Publication de l'appel d'offres	25/11/2021	
Date limite pour le dépôt de l'offre	15/12/2021	17 h 00(Est RD Congo)
Ouverture des offres et sélection des offres éligibles.	17/12/2021	Estimation
Finalisation de l'évaluation des offres	19/12/2021	Estimation
Signature du Contrat	25/12/2021	Estimation
Notification pour les offres non retenue	29/12/2021	Envoi des notifications

- En cas de questions, ou difficultés pour envoi par voie électronique, veuillez contacter ou écrire à sdbprojects.drc.est@gmail.com Ou appeler au **+243811863274**

N.B : L'offre est valable sans signature originale et seule la personne ou entreprise invitée après sélection des candidatures et signature d'un contrat pourra nous livrer les marchandises.

Le Centre de Jeunes Don Bosco Ngangi (Œuvres de Don Bosco asbl)

« Appel d'offre réf. : DBSC COD 1166 – 006 Projet WHH »

A GOMA :

LES ŒUVRES DE DON BOSCO, 100, Avenue Ngangil II, Q. Ngangi, Commune de Karisimbi, Ville de Goma, Nord Kivu;

Fait à Goma, le 25 Novembre 2021

Père Jean-Pierre MUHIMA

Directeur du Centre de Jeunes Don Bosco Ngangi (Œuvres de Don Bosco asbl)





ŒUVRES DE DON BOSCO ASBL
Centre des Jeunes Don Bosco Ngangi
B.P. 154 Goma, Nord-Kivu, RDC
Tél. +243 (0)811863274
E-mail : cdjdbngangi@gmail.com

Annexes :

- I. Pré qualification des fournisseurs
- II. Spécifications techniques & bordereau de prix
- III. Offre optionnelle pour rabais ou pour une commande combinée

Annexe 1 : Pré-qualification des fournisseurs

Qualification du fournisseur

Page 1/3

Nom de l'entreprise	
Forme juridique	
Nombre d'employés	
Nationalité de l'entreprise	
Adresse postale	
Adresse pour les visiteurs	
Numéro de téléphone	
Adresse e-mail	
Site Internet	
Nom du directeur/trice	
Contact pour l'unité marketing et vente	
Contact pour le service livraison	
Éventail des services proposé par l'entreprise (brochure de l'entreprise)	
Remarques	

Note : la déclaration suivante à signer par votre entreprise fait partie du processus de qualification pour nos fournisseurs.



6



ŒUVRES DE DON BOSCO ASBL

Centre des Jeunes Don Bosco Ngangi

B.P. 154 Goma, Nord-Kivu, RDC

Tél. +243 (0)811863274

E-mail : cdjdbngangi@gmail.com

Qualification du fournisseur Page 2/3

Le Centre de Jeunes Don Bosco Ngangi (Œuvres de Don Bosco asbl) soutient les objectifs du Pacte mondial des Nations Unies

Le pacte mondial des Nations unies est une initiative de politiques stratégiques pour les entreprises qui s'engagent à aligner leurs activités et leurs stratégies sur 10 principes universellement admis dans les domaines des droits de l'homme, droit du travail, environnement et de la lutte contre la corruption. Par cela, une entreprise, auteur premier de la mondialisation, peut aider à garantir que les marchés, le commerce, les technologies et la finance progressent d'une manière qui soit bénéfique aux économies et aux sociétés partout dans le monde.

Droits de l'Homme

- Principe 1 : les entreprises doivent soutenir et respecter la protection des droits de l'homme internationalement admis ; et
- Principe 2 : garantir qu'elles ne participent pas à des violations des droits de l'homme.

Droits du travail

- Principe 3 : les entreprises sont invitées à soutenir le droit d'association et à reconnaître de manière efficace le droit à la négociation collective ;
- Principe 4 : l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire ;
- Principe 5 : l'abolition tangible du travail des enfants ; et
- Principe 6 : l'élimination de toute discrimination relative à l'embauche et au travail.

Environnement

- Principe 7 : les entreprises doivent soutenir une approche préventive face aux défis environnementaux ;
- Principe 8 : entreprendre des initiatives pour favoriser une responsabilité environnementale plus importante ; et
- Principe 9 : encourager le développement et la diffusion des technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

- Principe 10 : les entreprises doivent lutter contre la corruption sous toutes ses formes, dont l'extorsion et la fraude.

Le Pacte mondial est à la fois international et local, privé et public ; volontaire mais responsable. Plus d'informations sur ce site Internet en plusieurs langues : <https://www.unglobalcompact.org>
Le Centre de Jeunes Don Bosco Ngangi (Œuvres de Don Bosco asbl) renonce à toutes formes de terrorisme et ne soutiendra, ne tolérera, ou n'encouragera jamais sciemment le terrorisme ou les activités de ceux qui prennent part au terrorisme ou au blanchiment d'argent. Conformément à de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies, dont S/RES/1269 (1999), S/RES/1368 (2001) et S/RES/1373 (2001) et de l'Union européenne, Centre de Jeunes Don Bosco Ngangi (Œuvres de Don Bosco asbl) est fermement attachée à la lutte internationale contre le terrorisme et en particulier contre le financement du terrorisme. Il est de la politique du Centre de Jeunes Don Bosco Ngangi (Œuvres de Don Bosco asbl) de veiller à ce que ses fonds et ceux de ses donateurs ne soient jamais utilisés, directement ou indirectement, pour soutenir des personnes ou des entités liées au terrorisme. Par conséquent, le Centre de Jeunes Don Bosco Ngangi (Œuvres de Don Bosco asbl) contrôlera régulièrement les listes de sanctions pour vérifier que ses fournisseurs et prestataires de services n'y figurent pas. En soumettant leur offre, les fournisseurs et les prestataires de services acceptent cette déclaration.





ŒUVRES DE DON BOSCO ASBL

Centre des Jeunes Don Bosco Ngangi

B.P. 154 Goma, Nord-Kivu, RDC

Tél. +243 (0)811863274

E-mail : cdjdbngangi@gmail.com

Qualification du fournisseur Page 3/3

Nous, _____ (nom de l'entreprise) affirmons par la présente que

- a) Nous ne faisons pas l'objet de procédures de faillite, d'insolvabilité ou de liquidation judiciaire, n'avons pas cessé nos activités commerciales et ne sommes pas dans une situation similaire en vertu de procédures conformes aux dispositions nationales légales,
- b) ne faisons pas l'objet de sanctions suite à un jugement pénal pour des raisons remettant en cause notre fiabilité professionnelle,
- c) Nous nous conformons à nos obligations de paiement des cotisations sociales, impôts ou autres prélèvements, conformément aux dispositions légales dans l'État dans lequel se situe notre siège, dans l'État du destinataire, ou dans l'État où le contrat est réalisé,
- d) Nous ne faisons pas l'objet d'une peine juridiquement contraignante pour cause de fraude, corruption, participation à une organisation criminelle, ou tout autre acte enfreignant les intérêts financiers des communautés européennes, d'USAID ou de tout autre bailleur de fonds public.
- e) Aucune violation grave d'un contrat en raison de la non-exécution de nos obligations contractuelles n'ont été constatées dans le cadre d'un autre contrat ou dans le cadre d'un contrat attribué par le budget de la communauté européenne, d'USAID ou de tout autre bailleur de fonds public.
- f) Nous mettons à votre disposition toutes les informations nécessaires à la participation à un appel d'offres,
- g) Relativement à des contrats financés par des fonds de la Communauté européenne, nous n'avons pas été accusés de rupture de contrat en raison de violations flagrantes de nos obligations contractuelles,
- h) Nous n'avons pas été exclus en tant que partenaire de contrat par la Communauté européenne en raison de problèmes éthiques,
- i) Nous garantissons l'accès à la Commission européenne, au Bureau européen de lutte contre la corruption et aux contrôleurs de la Communauté européenne, aux contrôleurs d'autres agences de financement et aux contrôleurs du Centre de Jeunes Don Bosco Ngangi (Œuvres de Don Bosco asbl) à tous nos documents commerciaux et comptables à des fins de contrôle et d'audit,
- j) Nous respectons les droits sociaux fondamentaux et condamnons le travail des enfants.
- k) Nous garantissons le respect de la législation applicable et des normes communes en matière de salaire, de législation sociale, de sécurité et de santé professionnelles, ainsi que les recommandations de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Nous soutenons les objectifs du Pacte mondial des Nations Unies
<https://www.unglobalcompact.org>

Date, nom de la société, signature, nom en capitales d'imprimerie, cachet de la société.





ŒUVRES DE DON BOSCO ASBL

Centre des Jeunes Don Bosco Ngangi

B.P. 154 Goma, Nord-Kivu, RDC

Tél. +243 (0)811863274

E-mail : cdjdbngangi@gmail.com

ANNEXE III – Offre forme optionnelle pour rabais ou pour une commande combinée

En vous référant à l'annexe II de votre bordereau de prix, veuillez indiquer le rabais (en %) que vous pouvez accorder en fonction du nombre de lots pour une commande combinée.

Rabais en % : _____

Nombre de lots correspondant : _____

Signature et cachet : _____

